

# CERTIFICAT

Le TÜV NORD CERT GmbH  
atteste par la présente à

**Luxembourg Energy Office S.A. (Leo S.A.)**  
9, Boulevard Roosevelt  
L - 2450 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg



la certification „**Geprüftes Bio-Erdgas**“ („*Biogaz naturel testé*“)

pour l'addition bilantielle de biométhane au produit „**naturgas**“  
selon les prescriptions du catalogue BG 01 du TÜV NORD en vigueur  
„Approvisionnement et commercialisation de biométhane“.

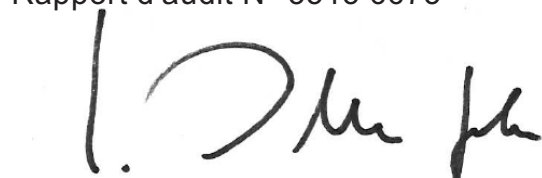
L'entreprise est autorisée à utiliser le signe illustré avec l'indication au la part bilantielle de biométhane  
pour le produit mentionné ci-dessus.



Le audit effectué le 22.04.2015 a apporté la preuve que le produit mentionné  
ci-dessus répond aux exigences suivantes:

- 1% de part bilantielle de biométhane dans le gaz naturel à partir du 01.05.2013
- Origine garantie du biométhane à partir de la biomasse dans le sens de la directive 2006/28/CE du 23 avril 2009 sur la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables
- La part bilantielle garantie de biométhane est presque climatiquement neutre et plus écologique qu'un produit gazeux composé à 100% de gaz naturel fossile.
- On obtient ainsi une baisse de la dépendance des importations de gaz naturel fossile.

Numéro d'enregistrement 44 816 121587-001  
Rapport d'audit N° 3515 6675



Organisme Certificateur  
du TÜV NORD CERT GmbH

Valable du 2015-06-05  
Valable jusqu'au 2018-06-04  
Certification initiale 2013-01-28

Essen, 2015-06-05

Cette certification a été réalisée en conformité avec les procédures d'audit et de certification du TÜV NORD CERT et est soumise à des audits de surveillance réguliers.